

Contestation et autoritarisme libéral en Jordanie

Pénélope Larzillière

► **To cite this version:**

Pénélope Larzillière. Contestation et autoritarisme libéral en Jordanie. Mouvements, La découverte, 2011, pp.104-109. 10.3917/mouv.066.0104 . ird-00654262v2

HAL Id: ird-00654262

<https://hal.ird.fr/ird-00654262v2>

Submitted on 18 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Larzillière Pénélope, « Contestation et autoritarisme libéral en Jordanie », *Mouvements*, 2011/2 n° 66, p. 104-109. DOI : 10.3917/mouv.066.0104

Article disponible en ligne à l'adresse:
<http://www.cairn.info/revue-mouvements-2011-2-page-104.htm>

CONTESTATION ET AUTORITARISME LIBÉRAL EN JORDANIE

Pénélope Larzillière*

Les révoltes dans le monde arabe ont produit un mouvement de soutien en Jordanie. On y retrouve les principaux vecteurs de l'opposition : les syndicats professionnels, le mouvement islamiste des Frères musulmans, la gauche aussi malgré son impact plus faible. Mais la mobilisation est également portée par de nouveaux acteurs comme les jeunes. Face au régime jordanien, libéral économiquement et autoritaire politiquement, la contestation prend de l'ampleur. Le répertoire d'action du sit-in est conservé, mais, en plus de mesures économiques et sociales, la mise en place d'une véritable monarchie constitutionnelle est maintenant revendiquée. Dans cette mobilisation, les processus d'identification à des mouvements régionaux remettent en cause les limites structurelles de l'opposition en Jordanie.

Le basculement du régime tunisien a remis sur le devant de la scène l'enjeu des mobilisations en régime autoritaire et leur impact dans le monde arabe. En Jordanie, malgré l'officielle ouverture démocratique de 1989, le militantisme politique est limité par la répression et la censure. Suite aux événements tunisiens et égyptiens cependant, de nouvelles mobilisations sont apparues. De nouveaux acteurs, comme des étudiants ou des jeunes des camps de réfugiés palestiniens, y prennent part. Ces mobilisations s'appuient aussi sur les mouvements d'opposition déjà existants et l'entrée dans le mouvement des islamistes leur a donné une nouvelle ampleur. Les

*Sociologue, chargée de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et chargée de mission à la Fondation-Maison des Sciences de l'Homme (FMSH). Elle a notamment publié « Organisations professionnelles et mobilisation politique en contexte coercitif : le cas jordanien », *Critique Internationale*, n°48, juillet-septembre 2010, pp. 183-204.

revendications ont d'abord été économiques et sociales, et en cela confortent des demandes récurrentes en Jordanie. Depuis plus d'un an, lors de sit-in, des ouvriers réclament des augmentations de salaires. La pauvreté touche en effet un tiers de la population et il n'y a pas de salaire minimum. Le pays se distingue par une inégalité forte et la faiblesse de la classe moyenne. Les critiques se sont aussi multipliées contre le gouvernement accusé d'inefficacité et de corruption. Ce premier registre de protestation n'est donc pas nouveau pour la Jordanie, même s'il a pris de l'ampleur.

Ce registre n'apparaît pas comme particulièrement révolutionnaire à la monarchie qui a d'ailleurs repris à son compte les critiques formulées contre le parlement issu des élections de fin 2010. La Jordanie était restée un an sans parlement après sa dissolution par le roi Abdallah II, officiellement du fait des multiples remises en cause de la validité des élections de 2007. Le gouvernement a été renvoyé et un nouveau premier ministre nommé, un ancien conseiller militaire du roi. Hausses (minimes) de salaires et de retraites ont été annoncées, tandis que le roi demandait officiellement une vraie politique sociale au nouveau gouvernement.

Mais à ces demandes sociales, des revendications politiques se sont ajoutées, fortement portées par les islamistes. Elles concernent la mise en place d'une véritable monarchie constitutionnelle et l'élection du premier ministre plutôt que sa nomination par le roi. S'il existe bien une constitution jordanienne mise en place en 1952 puis amendée de nombreuses fois, celle-ci accorde les quasi pleins pouvoirs au roi. Cette revendication représente un véritable changement de registre, même si la question avait déjà été évoquée par certains opposants. Il y a là une sortie des lignes rouges de la censure politique qui autorise les critiques contre le gouvernement, mais pas contre la monarchie. Le crime de lèse-majesté existe en Jordanie et est passible de trois ans de prison. Dans les discussions politiques le terme générique et ambigu de « gouvernement » est généralement utilisé pour désigner le régime, soit parce qu'effectivement les interlocuteurs exonèrent le roi des errements de son gouvernement, soit parce qu'ils ne souhaitent pas faire de dangereuses précisions. De nombreux processus de coercition sont en place entre falsification des élections, répression des rassemblements et des militants, ingérence des services de sécurité dans les recrutements publics et privés ou usage massif de la torture en prison. Or l'omniprésence des services de sécurité fait bien partie des thèmes abordés maintenant dans les sit-in. L'exemple

tunisien a ainsi fait passer sur la place publique jordanienne, et de manière collective et organisée, des critiques généralement formulées en privé et *mezza voce*.

Les différentes arènes de l'opposition et leurs limites

Cette nouvelle contestation s'appuie donc sur l'opposition déjà existante. En effet, malgré les processus autoritaires et répressifs mis en place par le régime, trois espaces alternatifs de mobilisation avaient pu émerger, d'importance variable, avec leurs limites qui expliquent aussi la permanence de la monarchie jordanienne. Le premier renvoie aux syndicats professionnels. Les partis politiques étaient interdits jusqu'en 1992 et ont ensuite été soumis à de sévères restrictions. Dans ce contexte, les syndicats professionnels ont servi de véritable arène alternative de mobilisation et de politisation. Ces syndicats sont en fait des ordres professionnels auxquels l'adhésion est obligatoire pour pouvoir exercer le métier – d'ingénieur, d'architecte, de médecin ou de dentiste par exemple. Aux services qu'ils réservent spécialement à leurs membres (fonds de retraite et de sécurité sociale, formation professionnelle, etc.) et à leur rôle dans la définition de la profession, les syndicats professionnels associent des activités politiques. Ils se distinguent des syndicats ouvriers qui ne jouent pas le même rôle et sont eux restés sous l'emprise de l'Etat. En effet, en s'appuyant sur leur rôle économique et professionnel indispensable au développement jordanien, ces syndicats ont pu dégager une marge de manœuvre et mettre en avant des revendications politiques. Ils sont souvent mobilisés pour la cause palestinienne. L'important syndicat des ingénieurs était à la tête des manifestations pour le soutien à la bande de Gaza lors de l'attaque israélienne de 2008-2009. Ce thème fait consensus tant qu'il s'agit de la question des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, à distinguer de celle des Palestiniens en Jordanie, beaucoup plus sensible. Il n'est pas considéré comme opposé à la monarchie tant que la politique étrangère de normalisation des relations avec Israël n'est pas remise en cause. Mais les syndicats professionnels ont aussi mis en avant des revendications internes à la Jordanie : appel à la démocratisation, soutien aux libertés, discussion de l'agenda gouvernemental etc. Ils apparaissent comme un des rares lieux où une certaine mobilisation peut s'effectuer. Il y a donc un fort enjeu politique dans les revendications actuelles de différents corps de métier, en première ligne les enseignants, pour obtenir l'autorisation de créer leur syndicat professionnel.

Toutefois, la clôture spatiale du sit-in, le mode protestataire majoritaire montre concrètement les limites de cette opposition. Les syndicats professionnels ont dû faire face à de nombreuses

reprises à des remises en cause du régime qui les accuse de sortir de leur rôle professionnel et cherche à modifier leur système électoral qui garantit, jusqu'à maintenant, une grande légitimité aux dirigeants et aux conseils syndicaux. En effet, ce sont les rares élections en Jordanie où n'est pas utilisé le mode de scrutin « une personne/ une voix » (scrutin uninominal à un tour) qui favorise un vote tribal. Lorsque la pression devient trop forte, les syndicats se recentrent sur leurs activités professionnelles et mettent en avant leur rôle économique. Leur caractère corporatiste limite aussi la contestation sociale.

Ainsi, un dirigeant de syndicat peut-il être en même temps un dirigeant d'entreprise dont les salariés appartiennent à la même organisation professionnelle. Même s'il est reconnu comme opposant politique, il peut limiter les revendications sociales à l'intérieur du syndicat et perdre en légitimité du fait d'une gestion très dure des ressources humaines dans son entreprise. Ces syndicats professionnels avaient longtemps été dirigés par la gauche et les nationalistes, mais après la marginalisation de ces courants politiques, suite notamment à l'échec des idéologies qu'elles portaient et à la chute de l'URSS, depuis les années 1990, ce sont les islamistes qui y sont majoritaires, surtout dans le syndicat des ingénieurs.

Si elle a perdu sa base, la gauche a cependant investi un deuxième espace de mobilisation, celui des associations de plaidoyer (pour les droits humains notamment) et des ONG. La sortie de la semi-clandestinité après l'ouverture démocratique de 1989 avait plutôt révélé sa faiblesse que permis sa remontée. Idéologiquement et socialement, la gauche a beaucoup de mal à obtenir un impact, même si ses militants gardent une certaine visibilité internationale en lien avec les réseaux altermondialistes et de soutien aux droits humains. Si elle ne dispose pas de véritable base, cela ne signifie pas pour autant une totale marginalisation politique. Tout d'abord, en partie du fait de la répression qui leur interdisait l'emploi public, ses militants ont investi le secteur privé et y ont connu des vraies réussites. Surtout, une grande partie d'entre eux s'est reconvertie dans le secteur des ONG, des associations de plaidoyer et des organisations internationales. Ils développent alors un militantisme différent, expert et réformiste, basé sur le débat technique des agendas gouvernementaux. Cette évolution du militantisme n'est d'ailleurs pas spécifique à la Jordanie. Si le lien avec les organisations internationales et leurs priorités assure fonds et visibilité, il renforce aussi leur déconnection sociale et les militants peuvent alors apparaître comme une élite externe et internationalisée. Récemment, différents forums de gauche ont été

créés, avec des modes de participation souple à géométrie variable, qui contournent la répression en « n'encartant » pas les militants. Ils mettent en place de nouvelles formes de mobilisation, au projet et de courte durée, où les militants s'accordent sur un mode d'action et une revendication plus que sur une idéologie générale. Toutefois, eux non plus ne mobilisent pas massivement.

Le courant islamiste majoritaire des Frères musulmans dispose quant à lui d'un réseau social et caritatif extrêmement important, qui représente un troisième espace de mobilisation. Longtemps considéré comme un allié de la monarchie contre la gauche et les nationalistes, il est le seul mouvement à n'avoir jamais été interdit et pendant longtemps ses militants étaient moins réprimés. C'est dans ce mouvement social que réside leur véritable force. On peut même considérer qu'ils disposent d'une quasi hégémonie sociale puisqu'ils sont les véritables détenteurs des termes du débat, de ce qui fait question de société. Le référent religieux devient indispensable même s'il y a certainement discussion sur l'interprétation. Leur démarche tend d'ailleurs à obtenir le monopole de l'interprétation religieuse. Sur ce terrain, ils peuvent remettre en cause la monarchie qui répond en insistant elle aussi sur l'aspect religieux et son rattachement à la lignée des descendants du prophète. Toutefois, cette hégémonie sociale ne s'est pas transcrite politiquement. Même s'ils ont parfois boycottés les élections, les islamistes ont globalement participé aux institutions mises en place par le régime en 1989, or celles-ci ont des pouvoirs extrêmement restreints. En acceptant d'y participer et en refusant l'opposition frontale, les Frères musulmans ont fait de plus en plus figure d'opposition (trop) intégrée, qui à plusieurs reprises a préféré calmer le jeu lors de mobilisations, parfois contre leurs leaders locaux. Cette situation a conduit à des tensions à l'intérieur du mouvement et au départ de certains militants à la recherche de mouvements plus radicaux, comme les salafistes jihadistes. De plus, sous Abdallah II qui a pris la succession de Hussein en 1999, la répression des islamistes s'est renforcée et ce, quel que soit leur positionnement vis-à-vis du régime, ce qui a encore affaibli la tendance la plus modérée du mouvement puisque leur stratégie semblait un échec. Ils ont été les grands perdants des élections parlementaires de 2007, largement remises en cause pour leur mode de scrutin et leur déroulement (achat de votes notamment). Les islamistes ont alors infléchi leur stratégie et boycotté les élections parlementaires de la fin 2010.

Autoritarisme politique, libéralisme économique

Face aux mobilisations actuelles qui renouvellent les mouvements d'opposition, la réaction du régime est à comparer à ce qui avait été mis en place en 1989 par le roi Hussein pour calmer les révoltes liées aux hausses des prix et au plan d'ajustement structurel du FMI. A l'époque, des élections parlementaires avaient été organisées, tandis que le roi partait en tournée dans le sud du pays. Les analystes avaient alors multiplié les formules : « démocratisation paradoxale » ou « défensive », « élections autoritaires », pour rendre compte de la mise en place de procédures démocratiques sans changement réel des modes d'exercice du pouvoir. Les révoltes de l'époque étaient d'autant plus dangereuses pour la monarchie qu'elles ne provenaient pas des populations jordano-palestiniennes mais des populations transjordaniennes du sud, censées faire partie des soutiens du régime. En effet, la Jordanie est composée d'entre 40% et 60%¹ de Palestiniens, majoritairement situés dans les villes d'Amman et de Zarqa et en partie issus des exils de 1948 et 1967 suite aux occupations israéliennes. La distinction entre « Palestiniens » et « Transjordaniens » est pour une grande part construite. Les circulations de part et d'autre des rives de Jourdain étaient et sont nombreuses, et nombre de familles ont des branches des deux côtés. Le royaume hachémite est de création récente (l'émirat de Transjordanie est fondé en 1921) et ne fut pas précédé d'un mouvement national. Mais la question n'est pas là. En effet, l'opposition entre Palestiniens post-1948 et Transjordaniens a fait partie intégrante de la construction étatique jordanienne. Le régime n'a cessé, par la voix du roi Hussein, d'invoquer l'unité tout en s'appuyant spécifiquement sur les Transjordaniens pour son administration. La représentation du Palestinien comme un « autre » a été une des bases de la création d'une identité transjordanienne spécifique, les tribus transjordaniennes étant alors considérées comme le fondement du régime avec une législation spécifique. L'armée fut également une des bases de cette intégration. La tribalisation de la société représente aussi une stratégie de dépolitisation, qui s'appuie notamment sur le mode de scrutin jordanien, les électeurs cherchant à élire des représentants de leur tribu qui leur garantissent redistribution de prébendes et de postes, et le découpage électoral qui favorise les zones rurales par rapport aux zones urbaines.

Abdallah II a continué à mener cette politique mais sans la fine connaissance de son père des réseaux tribaux ni sa légitimité, alors que beaucoup insistent sur sa formation à l'étranger.

¹ Une proportion de 60 % est généralement mentionnée. Toutefois, en 2002, le Premier ministre jordanien a signalé pour la première fois un résultat statistique de 43 % (*al Rai*, 3 septembre 2002) et cela pour souligner que les Palestiniens n'étaient qu'une des minorités en Jordanie. Je remercie J. Al Hussein pour cette référence.

D'autre part, il a fortement orienté le pays vers un libéralisme économique, non exclusif de processus autoritaires politiques selon une configuration qui n'est pas spécifique à la Jordanie et qui contredit les théories faisant de la libéralisation économique une voie vers la démocratisation. Cette orientation peut d'autant plus être mise en place que les islamistes soutiennent également ce type de fonctionnement économique, même s'ils le nuancent avec la notion de justice sociale. Toutefois, la nouvelle garde économique que le roi a tenté de promouvoir lors des élections pour marginaliser les islamistes n'a pas acquis de véritable légitimité, même si les électeurs ont certainement attendu une certaine redistribution économique de la part de ces riches hommes d'affaire.

Les limites de cette dépolitisation ont cependant été visibles dernièrement. En effet, des heurts intertribaux entre jeunes ont eu lieu, conduisant à des remises en cause de l'immixtion étatique dans les choix de chefs tribaux et du renforcement des identités tribales, notamment chez les étudiants. A l'université, les violences intertribales sont plutôt tolérées tandis que la moindre manifestation politique est réprimée. Récemment, des personnalités issues de grandes tribus ont rédigé un pamphlet qui s'en prend à la reine et à son entourage, accusés de corruption. Il y a là un signe de l'éloignement des tribus du pouvoir. Que la reine et non le roi soit visée n'est pas anodin. Elle est d'origine palestinienne et a voulu promouvoir une nouvelle législation permettant aux femmes de transmettre plus facilement leur nationalité. Cela a été perçu comme la porte ouverte à la naturalisation de nouveaux Palestiniens et l'accentuation de leur poids démographique dans le pays. Cet enjeu se retrouve dans les mobilisations actuelles, accusées par les partisans du régime d'être majoritairement composées de Palestiniens et de nuire volontairement à l'unité et l'image du pays.

Ces mobilisations rencontrent donc les mêmes limites structurelles qui ont fait la faiblesse de l'opposition jordanienne, la principale étant la division construite entre Palestiniens et Transjordaniens, mais elles en dépassent aussi quelques autres. Les jeunes y sont présents, pourtant jusque là les grands absents des mouvements d'opposition avec les difficultés de renouvellement générationnel qui s'ensuivaient. La gauche y retrouve un mode de mobilisation plus large que le militantisme d'expertise. L'adoption d'une position de confrontation plus forte par les islamistes leur fait quelque peu perdre l'image d'opposition intégrée. L'accentuation de la répression, avec un mort et de nombreux blessés suite à la dispersion violente d'un

rassemblement près du ministère de l'intérieur le 25 mars 2011, souligne que le mouvement prend de l'ampleur et commence à franchir les lignes rouges de l'opposition autorisée. Au niveau international, le régime est considéré comme une clé géopolitique et les États-Unis lui attribuent une aide militaire et humanitaire massive. Pour les mouvements d'opposition, l'enjeu se trouve donc à l'intersection d'un positionnement international, de processus d'identification aux autres mobilisations régionales et d'une répression qui reste nationale.